



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E201170

VALABLE JUSQU'AU 15/03/2027

ÉDITÉ LE

12/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/01/2023

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CLERMONT FERRAND 2023B00110

Siret : 948 322 771 00015

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 8818231

Assurance Responsabilité Travaux :

GAN 53814591 / 312774132000

Assurance Responsabilité Civile :

GAN 53814591 / 312774132000

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : SARL BATTUT

8 RUE DE LA TUILERIE
63760 BOURG-LASTIC

Téléphone : 04 73 21 80 62

Portable : 06 34 36 35 67

Fax :

Site Internet : <http://www.sarl-battut.fr>

E-mail : contact@sarl-battut.fr

Responsabilité légale :

BATTUT MARTIN CO-GÉRANT / BATTUT REMY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	18/03/2025
4112	Plâtrerie (Technicité confirmée) Mention RGE	16/03/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	16/03/2023
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée) Mention RGE	16/03/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	16/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	21/02/2023
o Isolation des combles perdus	21/02/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	21/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.